

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 7 juin à 18h30

<p><b>Education Nationale : Présents :</b> Directrice de l'école – Présidente : Mme Lang-Calin. Enseignantes de l'école : Mmes Andrault, Descoins, Fournier, Jeudy, Le Falher, Corbeau, Rocques-Helbling, Tassy, Rousset, Lamaison, Montoya RASED : Mme Besson, maitresse spécialisée à dominante pédagogique Excusée : Mme Champagnac (Inspectrice de l'Education Nationale)</p>	<p><b>D.D.E.N</b> Mme Frin</p>	<p><b>Représentants des parents d'élèves : Présents :</b> FCPE : Mmes RENAUD, SIMONIN, NGUYEN, JAUTEE, M. TRABICHET, M. GOUBAUT PEEP : Mmes GOETZMANN, KRAUSS, DJEBBARI, CARON</p>	<p><b>Conseiller municipal :</b> M. Moyon</p>
---	------------------------------------	--	---

**1- Fonctionnement du conseil d'école**

- Présentation des membres du conseil d'école
- Désignation du secrétaire de séance : Mmes Renaud et Goetzmann
- Adoption à l'unanimité du 2<sup>e</sup> procès-verbal de l'année scolaire 2018-2019

**2- Fonctionnement de l'école**

• Les stages de réussite

Un stage de réussite a eu lieu à destination des classes de CM1 et de CM2 pendant la première semaine des vacances de printemps soit du 23 au 26 avril sur l'école Velter. Quatre élèves de CM1 de J. Guesde ont pu bénéficier de ce dispositif qui était axé sur le français et les mathématiques. Un second stage de réussite aura lieu du 26 août au 30 août, lieu non connu ce jour.

• Le PEDT et le plan mercredi

M. Moyon informe le Conseil d'école que le premier Comité de suivi du PEDT s'est tenu le 16 mai et a permis d'en rappeler

- Les principaux objectifs : favoriser l'apprentissage, le développement personnel et le bien-être des enfants ; favoriser le vivre-ensemble, développer les projets autour de la citoyenneté, la laïcité et la lutte contre le harcèlement ; permettre l'accès à une éducation éducative de qualité favorisant la réussite de chacun ; renforcer les liens de tous les membres de la communauté éducative ovilleoise (Ville, acteurs de l'Education nationale et les représentants des parents d'élèves) pour permettre une complémentarité des temps scolaires, péri et extrascolaires, favoriser l'inclusion et l'accessibilité, inscrire les actions proposées sur le territoire en relation avec ses acteurs, valorisation des projets communs entre les écoles.
- Les axes prioritaires pour les années 2018-2019 et 2019-2020 : promotion du développement durable et de l'éco-citoyenneté ; prévention et lutte contre le harcèlement ; accessibilité et ouverture au handicap et à la différence.

Trois groupes de travail ont été créés, associant les fédérations de parents d'élèves, des représentants de l'Education nationale et de la Ville de Houilles. Ils se réuniront 3 fois par an afin d'établir un bilan et de soulever de nouvelles pistes, en évoquant les actions existantes, les problématiques soulevées en termes de besoins, et en élaborant des propositions d'actions à venir.

Différents projets et réalisations sont évoqués :

- Mise en place en mai 2019 du tri dans les écoles, accompagné d'interventions en classe pour y sensibiliser les élèves et de formations pour le personnel concerné ; une première évaluation de cette action sera réalisée le dernier trimestre de 2019.
- Projets : de la terre à l'assiette, découverte de la nature (école Velter), tri dans les classes (école Guesde)
- Projet autour de l'arbre à l'initiative de la circonscription pour les écoles maternelles et élémentaires dont la restitution a lieu dans les locaux de la piscine municipale.  
A ce sujet, la FCPE et la PEEP déplorent le choix de la piscine comme lieu d'exposition, dans la mesure où son accès est payant et aléatoire (les usagers de la piscine ne s'y rendent pas spécifiquement pour voir une restitution). Le choix d'un lieu culturel (graineterie, bibliothèque) eût semblé préférable.
- Sensibilisation à la sécurité et au respect d'autrui dans le cadre des déplacements urbains, en mai-juin 2019 en coopération avec la Police nationale et la Police municipale, le mercredi matin en Centre de Loisirs ainsi que sur le temps scolaire en CE1. Sensibilisation à la sécurité lors de l'utilisation de trottinettes, vélos, hoverboards et délivrance d'un permis piéton. Grande balade en vélo organisée le 22 juin jusqu'à Maisons-Laffitte, suivie d'un pique-nique.
- A partir de l'année scolaire 2019-2020 : en coopération avec la Police Nationale et l'Education nationale, délivrance d'un permis sur l'usage et l'apprentissage d'internet et élaboration d'un guide à signer par les parents et les enfants (objectifs : responsabiliser les jeunes sur l'usage d'internet et aider les parents accompagnants), destiné aux élèves de

Les fédérations de parents d'élèves interrogent M. Moyon sur l'absence depuis l'automne 2018 d'un agent régulant la circulation pour permettre aux enfants de traverser la rue de la Marne aux horaires de rentrée et de sortie d'école.

### 3- Vie de l'école

- Bilan de l'année (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Mme Besson présente le RASED et leurs interventions sur les écoles de la ville.

3 membres du réseau sont actuellement en poste sur le secteur de l'école Guesde (7 écoles).

Le maître à dominante rééducative apporte une aide permettant l'ajustement du comportement de l'enfant à l'école. Il travaille sur les 15 écoles de la ville et a pris en charge 4 élèves de l'école cette année pour lesquels un suivi serait idéalement nécessaire l'an prochain.

La maîtresse à dominante pédagogique apporte une aide pédagogique qui a pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages. Elle travaille sur 7 écoles à 75% et a suivi cette année 7 élèves de l'école et va faire un bilan.

La psychologue scolaire réalise des entretiens et des examens psychologiques. Elle participe à la recherche d'une solution aux problèmes de l'enfant, en relation avec la famille et l'école.

A la rentrée prochaine, le maître G part à la retraite et sera remplacé par un enseignant stagiaire qui sera en formation à mi-temps. Il ne pourra donc certainement pas prendre en charge les écoles hors de son secteur qui comporte déjà 8 écoles (Buisson, Bréjeat, Kergomard, Casanova, Detraves, Frapié, Velter et Julliand).

La maîtresse E sera présente l'an prochain et assurera son service à 100% sur les 7 écoles : Guesde, Toussaint, Allende, Piaget, Waterlot, Réveil-Matin et Schœlcher.

Les parents expriment leur vive inquiétude quant à la prise en charge des enfants l'année prochaine car la présence auprès des élèves les plus fragiles sera encore réduite. D'autant plus que cette année déjà, tous les besoins n'ont pu être satisfaits.

Selon les enseignants, à l'évidence, l'ensemble des besoins des élèves ne sont pas couverts. Il est précisé que de nombreux dossiers ne sont pas transmis par anticipation de leur non-prise en charge. Il est convenu que les enseignants de l'école et du RASED transmettront aux représentants des parents d'élèves les chiffres en termes de besoins et de prise en charge, afin de pouvoir établir un ratio entre les deux et faire remonter les besoins précis à l'Inspection.

Madame Besson insiste sur le manque de moyens alloués au réseau RASED : Un courrier a déjà été adressé à la Mairie au printemps 2018 afin de demander des nouveaux ordinateurs ou tablettes avec connexion internet pour remplacer les anciens qui ne fonctionnent plus. Ce courrier est resté sans réponse.

- Bilan des projets

- Le projet d'école 2015-2020

- Le projet de développement durable :

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable l'école a organisé un troc'livre dans les classes.

Les actions prévues ont été menées. Un bilan sera réalisé à la fin de l'année scolaire afin de réaliser des ajustements et de préparer la rentrée 2019-2020.

- L'école a obtenu le label académique E3D (Démarche globale de développement durable) de niveau 1 (engagement dans la démarche) et ce pour 3 ans (2019-2022). Ce label reconnaît les actions menées dans le cadre du développement durable au sein de l'établissement par les élèves et les enseignantes.

Une rencontre avec le service scolaire et le service environnement a eu lieu en novembre. Cette rencontre a abouti à la mise en place de poubelles jaunes. Des poubelles à double tri comme dans le parc pourraient être installées dans la cour de l'école. Cela permettrait aux élèves de l'étude et de la garderie de trier leurs déchets. Nous sommes toujours en attente de la création de cinq jardins (un par niveau). Ces jardins devraient être installés dans la petite cour sur la bande de terre.

La directrice a également demandé une visite du jardin dans le parc encadré par un jardinier de la ville. Cette visite serait à destination des délégués de classe afin qu'ils fassent ensuite la visite à leur classe. Des propositions de date ont été envoyées au service environnement le 15 mai. Nous sommes en attente de leur accord.

- Des tournois sportifs vont avoir lieu : le 11 juin tournoi de tennis pour les CM1, le 13 juin tournoi de rugby pour les CE2 et tournoi de tennis pour les CP, le 14 juin tournoi de rugby pour les CE1.

- Houilles plage est ouvert à l'ensemble des classes. Chacune des classes a pu se positionner sur un créneau horaire.

- Classes découvertes des CM2 du 24 au 28 juin 2019, à Bayeux en Normandie.

- Spectacles dans le cadre du partenariat avec le conservatoire à la salle Cassin :

Nous n'irons pas à l'opéra pour les élèves de CE2 de Mmes Descoins et Jeudy, le lundi 3 juin

Gouttes de paix pour les élèves de CM2 de la classe de Mme Fournier, le mardi 4 juin.

Merci à Mme Ribert, DUMISTE, pour son accompagnement et son expertise auprès de ces classes.

- Spectacle musical de la classe de CM1 de Mme Le Falher avec l'artiste en résidence Antoine Payen.
- Représentation théâtrale de la classe de CM1 de Mme Corbeau.

Mme Lang-Calin déplore l'absence de certaines familles lors de la restitution du travail de leurs enfants et des enseignants et de sa valorisation dans le cadre évoqué. Ces temps de restitution sont des moments forts de partage entre les familles et l'école.

- Exposition à la graineterie de la classe de CM2 de Mme Tassy à partir du 14 juin.
- Rencontres départementales chantantes à Achères à laquelle participent les classes de CE2. Remerciement à la Mairie pour la prise en charge financière du car.
- Samedi 15 Juin 2019 : fête de l'école. Des ateliers en lien avec le développement durable et les jeux d'antan seront proposés aux familles. La directrice rappelle que les élèves seront sous la responsabilité des familles. Aucun élève ne pourra se rendre à la fête non accompagné d'un adulte (+ de 18 ans).
- Liaison :  
Des visites des deux collèges (Lamartine et Maupassant) ont eu lieu. Des rencontres vont également avoir lieu entre équipes pédagogiques.  
Les trois maternelles (Waterlot, Allende et Piaget) qui alimentent l'école Guesde vont venir visiter l'établissement et rencontrer les enseignantes de CP.
- GQS : Gestes Qui Sauvent :  
L'ensemble des élèves de CM2 a suivi une formation des gestes qui sauvent avec Mme Lang-Calin qui est formatrice PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1). Cette formation d'une durée de deux heures par groupe de 10 élèves a pour objectif l'apprentissage des gestes essentiels du secours d'urgence. Cette formation comprend : le message d'alerte, le dégagement d'urgence, la mise en position d'attente pour les victimes qui le nécessitent (Position Latérale de Sécurité), la réalisation d'une compression directe et d'un pansement compressif, les gestes de la réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation d'un DAE (Défibrillateur Automatisé externe). Les élèves se verront remettre prochainement un « diplôme » attestant de cette formation.
- Conseil de délégués :  
Le conseil continue de se réunir à chaque période. Les délégués des classes de CM1 et de CE2 ont pu participer à des commémorations organisées par la Mairie. Lors de la prochaine commémoration, le 18 juin, les délégués et sous délégués de CM2 (car en lien avec le thème de leur classe découverte) devront lire des textes (chant des partisans, l'appel du 18 juin et une biographie du Général de Gaulle). Possibilité aux élèves de s'y rendre avec leur famille.

- Bilan de la coopérative

A ce jour la coopérative présente un solde de 4 541€. Les dons alloués ont pu participer aux financements des sorties, au matériel des caisses de jeux.

Le solde en début d'année (6 943 euros) ainsi que les dons (5 091) et la vente de photos (1 470 euros) ont permis de financer, entre autres, les sorties en bus (2 433 euros), les spectacles (924 euros), les conférences (1 060 euros) ainsi que le projet Ecole et cinéma (1 520 euros). Une dépense de l'ordre de 1 500 euros est à prévoir pour financer les sorties de fin d'année.

- Rentrée scolaire 2019

A ce jour l'école comptera 259 élèves. Pas de fermeture ou d'ouverture de classe de prévue. Les effectifs prévisionnels :

CP : 52    CE1 : 56    CE2 : 50    CM1 : 50    CM2 : 51

Une réunion pour les nouveaux parents de CP a eu lieu dans le préau de l'école le lundi 27 mai à 18h30.

Concernant l'équipe pédagogique, Mmes Tassy, Lamaison et Montoya quitteront l'établissement à la fin de l'année scolaire. Merci pour leur investissement au sein de l'école. Merci également à l'ensemble des AVS qui accompagnent les élèves et qui réalisent un accompagnement de qualité.

Merci aux représentants de parents d'élèves pour leur investissement pendant toute cette année scolaire.

## 4- Sécurité et équipement

### - Sécurité incendie et PPMS

Un exercice de remontée d'effectif a été réalisé le 16 avril. La remontée a été beaucoup plus efficace.

Un second exercice PPMS intrusion a été réalisé le vendredi 24 mai. Cet exercice interne à l'école avait pour but de changer la posture des enseignants et des élèves. L'objectif pour les enseignants et les élèves était de se déplacer jusqu'à un accès extérieur sans être vu ni entendu par la directrice. Ce premier exercice de ce type a été réussi par l'ensemble des classes de l'école.

Mme Andrault interroge le fait qu'il n'y ait pas d'exercice de sécurité lors du temps périscolaire (cantine, garderie, étude).

Un nouveau système de sécurité incendie va être installé sur le groupe scolaire Guesde/Toussaint.

Rappel du point 4 du règlement intérieur : « Aucun enfant même accompagné d'un adulte n'aura l'autorisation d'entrer dans les classes. » en dehors du temps scolaire et en dehors de la présence des enseignants.

- Mobilier scolaire et petit matériel

Les trois postes radios demandés l'année passée en conseil d'école ne sont pas toujours pas arrivés. La directrice a donc commandé de nouveau ces postes ainsi qu'un vidéo projecteur afin de permettre aux classes ne disposant pas de TNI de pouvoir projeter des documents de nature diverse et ce dans différents domaines d'enseignement. Par ailleurs, il serait nécessaire d'avoir un second ordinateur portable celui datant de 2007 n'étant toujours pas revenu du service informatique. Concernant le mobilier scolaire, les tables sont remplacées dès que cela est nécessaire.

Dernière question abordée par les parents d'élèves avant la fin de la séance :

Climat scolaire et périscolaire

Les représentants des parents d'élèves font part de remontées de parents inquiets. Des cas de violence et de harcèlement ont été rapportés. Des enfants qui se voient importunés sur le temps périscolaire et allant se plaindre auprès des animateurs, se voient rétorquer des fins de non-recevoir (du type « débrouillez-vous » ou « ce n'est pas grave »). Il est rappelé la violence et le sentiment d'injustice qui peut en résulter pour les enfants.

En outre, les représentants des parents d'élèves font part de comportements déplacés de la part de plusieurs animateurs : utilisation du téléphone portable pendant le temps périscolaire, mais aussi partage avec les élèves de contenus sur internet (Youtube).

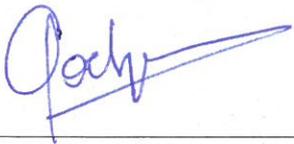
Ces remarques seront remontées aux coordinateurs périscolaires afin qu'un recadrage et un rappel des postures adaptées avec les enfants soient effectués auprès des animateurs.

Madame Lang-Calin rappelle que les enfants ne doivent pas hésiter, en cas d'attitude inappropriée ou d'absence d'écoute de la part des animateurs, à en informer immédiatement les coordinateurs périscolaires ainsi que les enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H10.

A Houilles, le 7 juin 2019

Les secrétaires,  
Mmes Goetzmann et Renaud



La présidente,  
V. Lang-Calin

